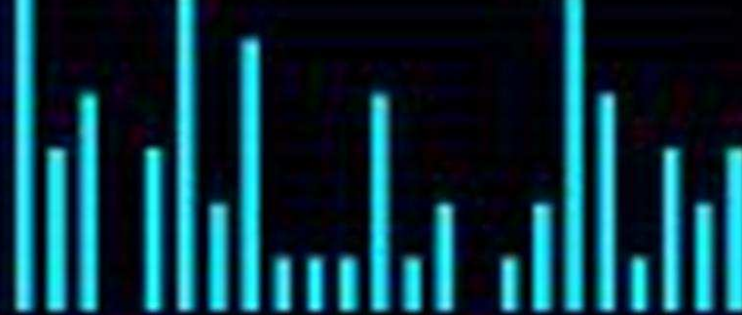


Les limites des Critiques Inférieures et Supérieures



*Les limites des Critiques
Inférieures et Supérieures*

Avant Propos

Vu, la complexité des problèmes inhérents aux textes polyglottes bibliques, que ce soit au niveau des textes, des rédacteurs, des époques de rédaction,...etc., la Critique textuelle a conçu, **quoique sans grand succès, comme attendu d'ailleurs**, pour réduire les myriades d'incertitudes propre à chacune de ses problématique, certaines règles pour préférer certaines variantes de textes par rapport aux autres !.

De ces règles, quatre sont favorisées par les critiques:

Règle 1 : Parmi plusieurs variantes, on préférera celle qui s'accorde le plus avec le contexte, et se conforme au style et aux habitudes mentales de l'auteur.

Règle 2: Parmi plusieurs lectures, on préférera celle qui explique toutes les autres, et qui n'est pas expliquée elle-même par aucune¹.

Règle 3: La lecture la plus difficile est à préférer, puisque elle est aussi la plus probable !!! !

Règle 4: La lecture la plus courte est à préférer aux autres qui sont plus longues.

Il va s'en dire, qu'il y a beaucoup d'arbitraire dans ces règles pour pouvoir espérer récupérer le, ou les pseudos « **Originaux** » par ces chemins tortueux !

De plus, on accorde aux spécialistes de la « **Critique textuelle** », d'user de leurs bon jugements, qu'on appelle la « **Critique Conjecturale** », au cas où l'application de ces règles ne les satisfait point !

¹ Cité par Gregory dans: "Prolegomena", 8th critical ed. of the New Testament by Tischendorf, p. 63.

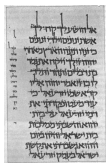
Ce qui introduit un autre degré subjectif d'incertitude et d'arbitraire, propre à l'idiosyncrasie du Critique biblique lui même !

Ce que Vaut la Critique Textuelle !

L'Anglais ; **Benjamin Kennicott (1718 – 1783)** dans son ouvrage; "*Dissertatio Generalis in Vetus Testam. Hebraicum*", publié à Oxford en 1780, et l'Italien ; *De Rossi* dans; "*Variae lectiones Vet. Testamenti*", publié à Parma entre; 1784-88 ont catalogué à eux deux plus de **1300 variantes du seul texte Hébreux de la Bible.**²



Mais, nonobstant toute cette profusion de textes éparses, les critiques ont constaté que toute cette pléthore de manuscrits, n'a rien de vraiment très antique, puisque les plus anciens ne seraient pas antérieurs au "*Codex Babylonicus*"



du livre « *des Prophètes* », conservé à St. Petersburg et qui date du début du dixième siècle (916 pour être plus précis)

On remarqua aussi, et avec quelle surprise !, que beaucoup de ces variantes ***reproduisaient exactement les mêmes fautes typographiques, les mêmes formes de lettres, les mêmes espaces vides,...etc., aux mêmes endroits !***

² Les découvertes faites depuis en Egypte, en Arabie, en Mésopotamie, et en Crimée, ont augmenté ce chiffre.

Ce qui prouva, au-delà de tout doute, **que toutes ces variantes n'avaient copié au fond, qu'un seul et unique document.**³



On se rappelle bien, que **Baruch Spinoza (1632 – 1677)**, fut le premier à suspecter, que tous les textes Hébreux de la Bible, dérivait d'une seule source pharisienne, quand il déclara⁴ :

*La cause, qui me pousse à supposer que les **Pharisiens** ont été les seuls à choisir les livres de l'Ancien Testament, pour en faire le Canon, est que :*

***Primo** : la prophétie de Daniel,⁵ concernant la résurrection des morts. Résurrection à laquelle, les Saducéens n'y croyaient guère.*

***Second** : Ce que relatent les Pharisiens eux-mêmes dans le Talmud. Nous lisons dans l'épître du **Sabbat** (chap. 2, folio 30, page 2) : Le Rabbin **Juda**, surnommé ; **Rabbi**, a dit :*

*[Les Sages ont voulu cacher (supprimer du Canon) le livre d' « **Ecclésiastes** », parce qu'il contredisait les paroles de la Loi. Pourquoi ils ne l'ont pas fait ? Parce qu'il débute selon la Loi et se termine selon la Loi.]*

Et il dit juste après :

*[Ils ont voulu cacher le livre des « **Proverbes** »...etc.]*

Et nous lisons enfin dans la même épître :

³ Voir: Cornill dans: "Einleitung in die Kanon. Bücher des A. T." (Introduction au Canon. La sainte écriture de l'Ancien Testament), 5th ed., Tübingen, 1905, p. 310

⁴ Baruch Spinoza : « **Tractus theologico-politicus** », trad. Arabe in: سبينوزا: "رسالة في اللاهوت والسياسة"، ص. 327، ترجمة د/حسن حنفي، دار الطليعة، ط. 2، بيروت 1994.

⁵ Daniel (12 : 2) : [Et beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront ; les uns pour une vie éternelle, les autres pour la honte et le mépris éternel]

[Cet homme ; Hanania ben Hezkia doit être remémoré pour son bienfait, car, sans lui, le livre d'Ézéchiél, serait retiré (du Canon), parce que son contenu contredisait la Torah]

D'où, on voit clairement, que des gens versés dans la Loi, se sont assemblés pour décider, quels livres devraient entrer dans le Canon, et quels livres devraient en être exclus.

Supposition, qui sera prouvé par la suite, par les travaux de l'orientaliste et spécialistes des textes bibliques l'Allemand; **Paul Anton de Lagarde**⁶ (1827 – 1891)



⁷, et d'où il ressortira que c'est bien la version qui a été **canonisée** entre le 1^{er} et le II^e siècle de l'ère chrétienne, **c'est-à-dire à une époque, juste après la destruction du Temple, où le Judaïsme fut réduit à une seule école.**

C'est ce que confirment, de surcroît, les données historiques empiriques, puisque cette version souche sera la même que celle qui sera utilisée par le père de l'Église **St. Jérôme** {**Jérôme de Stridon, en latin Eusebius Sophronius Hieronymus Stridonensis**



(vers 340 - 420) }⁸ pour sa traduction latine de la Bible ; **la Vulgate**, et aussi par



le père de l'Église ; **Origène** (c.185-c.255)⁹ dans son ; **Hexaples**¹⁰, et aussi par ; **Aquila, Symmachus, et Theodotus** pour leurs version de l'**Ancien Testament**.

⁶ Voir sa biographie dans ; Wikipedia sur ce lien ; { http://en.wikipedia.org/wiki/Paul_de_Lagarde }

⁷ Voir : Touzard dans ; "De la conservation du texte hébreu" publié dans la "Revue biblique", VI (1897), 31-47, 185-206; VII (1898), 511-524; VIII (1899), 83-108

⁸ Voir sa biographie dans ; Wikipedia http://fr.wikipedia.org/wiki/J%C3%A9r%C3%B4me_de_Stridon

⁹ (en grec ancien Ὠριγένης / Ōrigénès) est un Père de l'Église, né à Alexandrie v.185 et mort à Tyr v.254., ⁹ Voir sa biographie dans ; Wikipedia ; {<http://fr.wikipedia.org/wiki/Orig%C3%A8ne> }

¹⁰ Ouvrage, dans lequel Origène avait juxtaposé toutes les versions grecques de l'Écriture Saintes qui avaient jusqu'alors été faites ; les Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, et une

Texte souche, très différent du texte de la traduction grecque de la *Septante*, faite selon *Aristées* en Égypte au temps de **Ptolémée Philadelphus** (Ptolémée II



(Philadelphus) (283 – 245 av. J.-C).

Ce qui nous ramène à la case départ !

Et L'Archéologie apporta du grain au moulin des critiques

Avec l'avènement des grandes excavations archéologiques du Moyen Orient au vingtième siècle, suivi des découvertes de bibliothèques entières des anciennes civilisations, les spécialistes bibliques, furent pour la première fois en position, de pouvoir comparer les récits bibliques avec d'autres récits indépendants.

Ces découvertes donnèrent naissance à une nouvelle branche critique qui portera le nom de;

1. La « ***Critique Archéologique*** ».

Cette discipline engloberait beaucoup de domaines imbriqués tels ; le *folklore*, les *us et coutumes*, les *guerres*, la *production intellectuelle*,...etc.

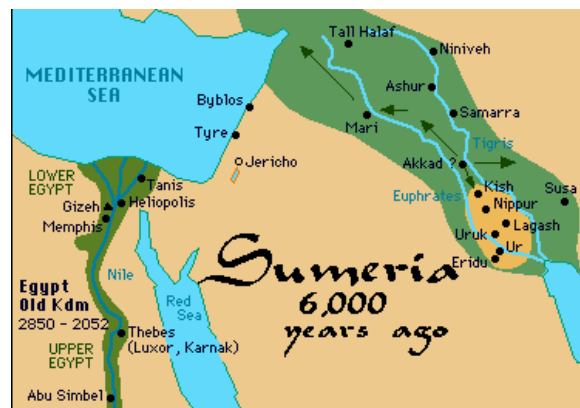
cinquième version trouvée à Jéricho en 217, et une sixième trouvée à Nicopolis en 228. Ces six versions étaient disposées en six colonnes vis-à-vis l'une de l'autre, pour faciliter la comparaison.

Exemple :

L'Archéologie met en doute un récit Biblique

Donnons donc un exemple concret du genre de canular que notre vieux scribe *Hanania* et ses émules auraient harmonisé, et que l'*Archéologie* du Moyen Orient aurait rattrapé au 20^{ième} siècle.

La Bible dit, par exemple, qu'*Ézéchiél* est passé par *Babylone* et qu'il a habité dans



une banlieue de la ville de *Nippour*

appelé '*Tel Abib*' (*Tel Aboubi en Babylonien et Abib (تل أبيب) en Arabe, qui signifie : « Mont du déluge »*)¹¹.

Mais en consultant la Bibliothèque de « *Nippour* » découverte par l'Archéologie



contemporaine, on apprend à travers les actes de vente de la ville (*qui sont des documents historiques sûrs*), que la congrégation des juifs n'étaient pas la seule communauté minoritaire de la ville au temps d'*Ézéchiél*, puisque on trouvait tout autour de *Nippour*, et dans un rayon de 5 à 10 kilomètres; des *Arabes*, des *Phéniciens*, des *Syriens*,

¹¹ *Ézéchiél (3 : 15) : [Je suis arrivé chez les exilés à Tel Abib, qui habitaient près de la rivière Chebar, ...]*

des *Philistins*, et même des *Égyptiens*, dont aucun registre ne mentionne une banlieue de « *Tel Aboubi* » !

Surtout, que les *Égyptiens*, quoique les plus éloignés de leur centre d'origine, comparés aux autres minorités qu'on vient de citer, étaient même très nombreux, et disposaient déjà depuis 589 av. J.-C d'une véritable autonomie administrative.

En Résumé

On voit bien que la Bible, en tant que source, a souffert à deux niveaux.

Primo : on peut affirmer, que mis à part les livres des « ***Rois*** » et d' « ***Esther*** », qui sont contemporains des événements qu'ils relatent (*tout en n'étant pas des parangons de la fidélité dans leurs collationnements des faits historiques*), tous les autres livres historiques sont loin de représenter, ni leurs vrais auteurs fantomatiques présumés, ni les événements de leurs époques, au point de les rendre douteux à l'extrême !

Second : le tripotage des textes originaux, soit par retrait, camouflage et/ou production ex-nihilo, a rendu ces derniers presque méconnaissables, irrécupérables et irréparables, nonobstant les prétentions des critiques ; « ***Inférieure*** » ou « ***Supérieure*** » à restaurer pareils autographes fantomatiques !

Ce constat général, nuit irrémédiablement, sans aucun doute, à la portée historique de la plupart de ces documents, jusqu'à les rendre anhistoriques.

De là, on voit bien, que la démarche historique, par laquelle les juifs sont arrivés à être appelé ; '*le peuple du Livre*', comme les appelle le ***Coran*** d'ailleurs, a été un processus lent et graduel, et son développement fut toujours entaché de brumes historiques très denses, ainsi que de traditions touffues tout aussi bien que conflictuelles.

Quand le Canon juif a-t-il vu le jour ?

On peut considérer que la « *Torah* » fut canonisée en 445 ou 398 av. J.-C. par **Ezra** et **Néhémie**, après leur retour de l'exil babylonien à Jérusalem. Mais pour ce qui est des



autres écritures, l'historien juif **Joseph Flavius** (mort en 85)¹² nous donne les détails et les raisons :

Puisque parmi nous les juifs, il n'est pas permis à tout le monde d'écrire le registre, et qu'il n'y a pas de désaccord dans ce qui est écrit !¹³ Et puisque seuls les Prophètes avaient ce privilège, qui obtenaient leur savoir des plus lointaines et des plus anciennes histoires, à travers l'inspiration qu'ils doivent à Dieu, et couchant par écrit un compte rendu clair des événements de leur propre temps, comme il se sont passés, il s'ensuit naturellement tout aussi bien que par nécessité, que nous ne possédons pas une myriade de livres inconsistants ! En conflit les uns avec les autres.

*Nos livres, ceux qui sont légitimement accrédités, ne sont que **vingt deux**, et contiennent le registre de tous les temps.*

*De ceux là, **cinq** forment les livres de Moïse, (c.à.d. la Torah) comprenant les lois et l'histoire traditionnelle depuis la naissance de l'homme jusqu'à la mort de Moïse. Cette période ne dépasse guère trois mille ans !¹⁴*

*De la mort de Moïse jusqu'à Artaxerxès qui succéda à Xerxès comme Roi de la Perse, les prophètes subséquents à Moïse rédigèrent l'histoire des événements de leur temps dans **treize livres** (c.à.d. les Prophètes). Les livres restants (c.à.d. les Écritures) contiennent des hymnes pour glorifier Dieu et des préceptes pour la conduite de la vie humaine.*

D'Artaxerxès jusqu'à nos jours (1^{er} siècle de l'ère chrétienne), l'histoire complète a été aussi écrite, mais elle n'a pas été jugé digne ni de valeur égale avec les autres livres, à cause de l'échec des successions exactes des Prophètes.

¹² Josephus Flavius (mort en 85) : 'Against Apion' (1.7-8)

¹³ Ce que le Coran, comme la critique biblique, treize siècles plus tard, prouveront faux.

¹⁴ Ce que la science prouvera faux !

Ces 22 titres, forment en tenant comptes des volumes, les 39 livres canoniques, comme on vient de le voir.

Les *Samaritains* et les *juifs d'Éthiopie*, ne reconnaissent, quant à eux, aucun autre livre biblique, à côté de la *Torah*. Par contraste, la *tradition Protestante*, suit à lettre le Canon juif avec ses 39 livres, presque dans les détails, alors que la *tradition Catholique Romaine* ajoute sept autres livres pour former son Canon dans sa « *Vulgate* » latine traduite par le père Jérôme (*mort en 420*).

Le Canon de *l'Église Orthodoxe Grecque* a aussi ses particularités.

À ces livres canoniques propres à chacune des Églises, il faut ajouter aussi une liste de quinze livres *apocryphes* (*livres cachés*), qui ne font pas l'unanimité de tous les concernés.

La loi Orale juive : Le Talmud



Avec l'avènement du christianisme, qui se prétendait lui aussi de la Bible, l'interprétation des textes sacrés, devint un champ de bataille incontournable pour les idéologues des écoles rivales, en même temps qu'un passage obligé pour tous les antagonistes pour faire prévaloir leur dogmes ou leurs interprétations préférées.

Ce qui, par voie de conséquence, conduira à des confrontations colorées, selon les apriorismes des uns et des autres.

L'École rabbinique juive, pour se distancer de ces deux rivaux chrétiens ; le *christianisme judaïsant des Apôtres*, et le *christianisme hellénisant de St. Paul*, forgera une tradition, qu'elle assignera directement à *Dieu*, Lui-même, au temps de Moïse¹⁵ :

Dieu a dit à Moïse : « Écris ces choses, puisque c'est par l'intermédiaire de ces chose, que j'ai fais un Covenant avec Israël » (l'Exode (14 : 27).

Quand Dieu était sur le point de donner la Torah, Il l'a récité à Moïse proprement ordonnée, à savoir ; les Écritures, la Mishna, la Haggadah et le Talmud, parce que Dieu a prononcé tous ces mots !

Dieu révéla à Moïse, les réponses mêmes, que les Érudits de renoms poseront comme questions à leurs maîtres dans le futur, parce qu'Il a dit toutes ces choses. Et Quand Dieu eut terminé, Il dit à Moïse : « Va et enseigne la à mes enfants »....

-Moïse a dit : Mon Seigneur vous l'avez déjà écrite pour eux.

¹⁵ Voir : Midrash Tanhuma, 58b

-Dieu a dit : « En vérité, J'aurais souhaité, les leur donner, toutes, par écrit, mais il a été révélé que les Gentils (les chrétiens) auront dominion sur eux, et qu'ils réclameraient la Torah, comme étant la leur, alors mes enfants seraient comme les gentils !

Donc, donnez leur l'Écriture par écrit, et la Mishna, la Haggadah et le Talmud oralement, car ce sont ceux là qui sépareront les juifs des gentils !

Ce genre de tripatouillage forcé des textes pour supporter des opinions de conjonctures, deviendra presque un art entre les mains de ces contrefacteurs aguerris, qui se le passeront, avec ferveur et dévouement, de génération en génération et jusqu'à nos jours !

Il va sans dire, qu'inventer des dialogues fictifs entre des humains réels ou virtuels, est une chose, mais pousser l'audace, jusqu'à faire dire à **Dieu**, ce qu'il ne dit pas relève du blasphème pur !

Une des conséquences fâcheuses de cet état des choses, est que tout forger de traditions, qui aurait atteint ce point de non retour (*ce qui ne sera pas spécifique à la seule tradition juive, comme on découvrira d'ici peu*), ne reculera plus devant rien pour justifier pareilles forgeries à posteriori, si le besoin s'en ressentait !

Ainsi, on tombera encore une fois, sur un autre imposteur zélé, croyant si bien faire, sans doute ! Qui se donnera toutes les peines du monde pour inventer *ex nihilo* toute une chaîne fictive de transmetteurs, supposés avoir transmis les deux Torah ; l'**écrite**, toute aussi bien que son exégèse **orale**, depuis Moïse sur le **Mont Horeb** au Sinäï, au XIII^e siècle av, J.-C, jusqu'au Rabbi *Juda*, le Prince (Ha-nassi), qui vivrait vers la fin du II^e siècle de l'ère chrétienne en Palestine!

Soit une chaîne de narrateurs fictifs virtuels qui s'étendraient sur plus de quinze siècles, comme exposé dans le traité portant le titre de « *Pirque Aboth* » (*les dictons des pères*)¹⁶ qui commence ainsi ¹⁷:

Moïse a reçu la Torah (sous entendu l'écrite et l'orale) du Sinaï et la confia à Josué, et Josué aux anciens, et les anciens aux prophètes, et les Prophètes la confièrent aux hommes de la Grande Assemblée....

Et le texte continue, en citant *Simon le Juste*, (200 av. J.-C), *Simon Ben Chéta* (80 av. J.-C) et *Hillel* et *Chammaï*, les deux vieux contemporains de *Jésus Christ*, etc.

Étonnant !

Pas du tout ! Si on se rappelle que ces forgeurs avaient des précepteurs, et ne faisaient à leur tour, que perpétuer une tradition ancestrale, puisqu'on trouve pareil tripotage de chaînes fictives virtuelles, dans le livre même de la « *Genèse* », qui fait partie de la « *Torah* », et qui fait débiter toute la Création en l'an 4004 avant J.-C., comme on venait de voir !

Ce que La Science réfute.¹⁸

L'imposture, malheureusement, ne s'arrêtera pas là, et ira même plus loin, puisqu'on découvrira avec effarement, que les descendants de ces forgeurs tripoteurs

¹⁶ C'est l'opuscule ; « *MASSEKETH ABOTH* », qui est attaché au corpus du Talmud, sans en faire vraiment partie, avec une addition de *Pereq Rabbi Meir*, connu sous le nom de ; *Pirque Aboth*, ou 'Chapitres des Pères', qui est tiré de la *Mishna* dans 'Seder Neziqin', où il se trouve entre les deux opuscules de ; 'Abodah Zarah' et 'Horaioth'. L'ouvrage tire son nom, du fait, qu'il consiste en grande partie, de maximes des Pères juifs dont les noms sont mentionnés à travers ses pages. Sa popularité fut telle qu'on le soutira du 'Talmud' pour être utilisé dans la liturgie de la Synagogue, à certaines saisons, et les *Rabbins (Rav)* de Babel le récitaient après la prière du soir le jour du Sabbat. Il est formé de six chapitres, qu'on trouve encore dans les livres de prières du rite Ashkénaze.

¹⁷ Voir: *Pirque Aboth (1: 1-5)*, in the authorized Jewish Prayer Book, Eyre & Spottiswoode, London.

¹⁸ Rappelons les pseudo généalogies contradictoires de Jésus dans le *Nouveau Testament*, entre autres du genre, où *Mathieu (1: 6-16)* cite 26 ancêtres comme parents de Jésus jusqu'au Roi David, alors que *Luc (3 : 23-31)* en cite, lui, 41 ! Mais le pire ! C'est que les deux généalogies, n'ont aucun nom en commun !

feront de leur mieux, pour retaper à nouveau, ce même texte forgé d'antan, pour l'harmoniser avec l'esprit du temps, une fois qu'ils ont réalisé, que cette fable est devenue peu recevable pour les esprits éclairés des temps modernes !

Et ainsi, une nouvelle version, en sera donnée au début du vingtième siècle, sans qu'y figure toutefois ; le dialogue impossible, entre **Moïse** et **Dieu** ¹⁹ :

La " Mishna. " aurait du être incorporée avec la loi écrite, mais Dieu a vu que la Torah sera éventuellement traduite dans le Grecque et publiée, comme si c'était le code confié aux Grecques. Si la "Mishna » était avec la loi écrite, les nations auraient prétendu être les dépositaires de tout le verbe de Dieu. Mais la loi orale, la clé pour interpréter la loi écrite, n'a été confiée qu'aux Israélites seuls (ce qui n'aura pas été fait, si elle fut écrite). Les juifs seuls, ont le verbe de Dieu dans sa totalité complète !

Ce genre de tripotage, que le *Coran* n'a pas manqué de relever dans les écrits bibliques, voilà plus de quatorze siècles, pour le condamner sans rappel, est un constat structurel incontournable, tout en étant en même temps irréparable, sans l'aide du *Coran*, comme on l'expliquera ultérieurement dans cette étude.

À suivre par la partie V ;

Comment le talmud a vu le jour ?

¹⁹ Voir : The Sacred Books and Early Literature of the East, Vol. IV., Medieval Hebrew featuring THE MIDRASH [1917].